Département de la Charente-Maritime

Ville de ROYAN

OBJET :

60110

Palais des Congrès

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Seance du 16 Octobre 1964

Le seize Cotobre mil neuf cent soixante quatre, à dixhuit heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 12 Octobre 1964

Etalent présents: M. MEYER, Maire, MM. MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU et LANOUE, Adjoints, Melle FOUCHE, MM. MOUCHOT, POUGET LANUSSE, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, ETCHEBER, BERLAND, GACHET BOUCHET, BUJARD, GALLAND, Conseillers Municipaux

Représentés : M. REIX par M. LANOUE

M. FONTANILLE par W. MATRAS

M. FLAHAUT par M. BISCAYE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été , conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité dos suffragos a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Une offre a été faite per M. TURCAN Jean-Claude, résidence Jeanne d'Arc, 11 rue Maintrailles à Orléans, à propos d'un piano d'occasion marque Eckermann en très bon état de marche qu'il céderait à la ville pour le prix de 800 francs.

A maintes reprises le Palais des Congrès a du louer un piano pour diverses manifestations.

Le prix proposé du piano en cause, compte tenu de la marque, parait fort intéressant.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Considérant l'intérêt d'acquérir un pieno qui demeurerait au Palais des Congrès

## décide

d'acquérir le piano proposé par M. TURCAN Jean-Claude, Résidence Jeanne d'Apc, 11 rue Kaintrailles à Orléans pour le prix de 800 francs et de mendater cette somme au compte de l'intéressé, Société Générale à Orléans, n° 20.161 france.

d'ouvrir le crédit correspondant au chapitre XXXV, article 6, sous la rubrique " achat d'un piano au Palais des Congrès " par prélèvement sur le chapitre XXXI " Dépenses Imprévues ".

Pai et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits Ont signé au registre MW. les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pr le Maire

Le Premier Adjoint ,

APPROU

La Sous-Préfet

1962

ON THE PARTY OF TH

All sales and